

HANDI CAP

ASPECTS SOCIETAUX.

L'homme handicapé : Corps infirme et sociétés.



Perceptions de l'infirmité, place de l'infirmité dans l'histoire éclairent le concept actuel du handicap et son traitement.

I) PERCEPTION DE L'HOMME HANDICAPÉ.

Les représentations, les perceptions de la maladie et des différences **conditionnent** la considération pour les déficients dans la société.

Elles déterminent :

- Les modalités d'exclusion et d'intégration
- Les traitements et les prises en charge.

1. Perception de l'infirme (= faible) : mécanismes de l'exclusion

a. Réactions individuelles face à l'infirmité.

Gêne, peur, dérangement, déstabilisation, perte des repères de la « normalité », prise de conscience de sa propre vulnérabilité.

L'infirmité (la maladie chronique) marque :

- La faiblesse humaine : le subissement
- La limite des recours : l'impuissance médicale

b. facteurs sociétaux influençant la perception de l'infirmité.

Les croyances et les concepts : religieuses, philosophiques, économiques, sociales, humanistes.

Les modèles culturels en usage : civilisation, période historique, héritage cultures +++, modèles d'organisation sociale.

L'infirmité renvoie à des représentations collectives et individuelles.

Des synonymes successifs pour cacher la réalité... et caricaturer.

Invalides, tarés, diminués, incapables, monstres estropiés, difformes, éclopés, imbéciles, incurables, anormaux, dégénérés, inadaptés, arriérés... handicapés, personnes handicapées, personnes à mobilité réduite, dépendants... → **Les qualificatifs deviennent péjoratifs et sont le reflet d'un jugement de valeurs.**

c. Conséquences : l'exclusion des différents.

Elle emprunte de multiples formes :

L'élimination et la destruction physique ou morale, la négation, le déni, le rejet, la pitié, la compassion, la tolérance, l'aide / assistance (différent de la dépendance), la reconnaissance, la magnification, la transcendance.

2. Perception / Exclusion : Face à l'infirmité, 2 comportements possibles.

Incompréhension, ne plus voir :

- Individus et sociétés, les « normaux » et les autres
- Séparer → exclure
- Ne plus voir ne plus être confronté.

Comprendre pour adapter

- Donner un sens à l'infirmité
- Représentations

→ Les formes de fuite devant un phénomène incompréhensible.

II) La place de l'infirmes dans l'histoire.

1. L'antiquité méditerranéenne. 4000 / 2000 Av. J-C.

Première organisation sociale autour de trois grands bassins de vie centrés par de grands fleuves. Trois approches opposées de l'infirmité et de la définition de l'infirmes, dans la civilisation mésopotamienne, la civilisation égyptienne, et le judaïsme primitif.

a. Civilisation mésopotamienne.

L'infirmité est l'expression de la **punition des Dieux** qui désapprouvent une faute des hommes. Le rejet des Dieux implique le rejet des hommes.

→ **Élimination de l'infirmes : le rite de l'exposition** (l'infirmes est maléfique (germe de malheur))

Sacrifice des proches de l'infirmes : la famille punie

→ **L'infirmité revêt une double dimension : elle est maléfique et désordre moral.**

b. Civilisation égyptienne.

L'infirmité est l'expression d'un cosmos [ordre] incontrôlable mais organisé. Il n'y a pas d'explication « C'est. »

Tolérance +++ « *Ne ris pas d'un aveugle, ne taquine pas un nain* » (AMENOPE)

→ **Il faut accepter l'infirmité, c'est comme ça il faut en tenir compte.**

- intégration des infirmes dans leur famille
- Obligation sociale

→ **L'infirmité marque un problème magique.**

c. Judaïsme primitif.

L'infirmité est une épreuve imposant un sacrifice permettant d'atteindre la perfection (grâce)

L'infirmité est une impureté, mais ce n'est pas un châtement de Dieu

L'infirmité est une manifestation sacrée.

Interdits du lévitique :

« *Aucun homme ne doit offrir l'aliment à Dieu s'il a une infirmité, que ce soit un aveugle ou un boiteux, un homme défiguré ou déformé, un homme dont le pied ou le bras soit fracturé ...* »

3. Civilisation gréco-romaine : de 2000 Av. J-C à 500 Ap. J-C.

ORDRE (le tragique) et **JUSTICE** (le rationnel).

Magnification du corps (jeux olympiques en -77), de l'esprit (banquet des philosophes)

Distinction entre malformés (visibles, minimes) et les blessés, malades : l'incompris et le compris.

Malformés éliminé : « exposés », abandonnés (avec violence)

- Ils perturbent l'ordre du monde, de la société : eugénisme.
- La société décide et non les parents (Platon)

Les blessés de guerres, les malades, les faibles :

- Bénéficient d'une aide publique (LYSIAS)
- Sont gardés par les proches à la maison (PLATON)
- Mais son exclus dans certains rôles sociaux.

→ L'infirmité est un phénomène social.

4. Civilisation Judéo – Chrétienne : du I^{er} au XX^{ème} siècle.

CHARITÉ : systèmes de charité et d'assistance.

- Les infirmes sont des personnes humaines à part entière qui ont une valeur spirituelle.
- L'infirmité n'est donc pas considérée comme un pêché

« Les infirmes, les pauvres, les faibles doivent être secourus et aimés » (christianisme)

L'aide apportée est un moyen de rédemption, (« de gagner le paradis ») pour les aidants.

→ La charité sous toutes ses formes.

a. Haut moyen-âge et époque médiévale du 1^{er} au XVI^{ème} Siècles.

CROYANCES +++ : spiritualité

- L'infirmité revêt une valeur spirituelle.

CONVENTUEL : l'église des cathédrales.

- Cours des miracles : marginaux de toutes natures
- La charité des clercs (sur place), des moines (monastères)
- L'aumône : œuvres de miséricordes = salut des riches

PEUR : des contagieux (lépreux) des marginaux, des gueux (inutiles et dangereux), organisés en bandes (truands, vagabonds)

Isolement et internements des déviants de toutes natures (maisons de charité et hôtel Dieu) et des autres ... : la société féodale.

➔ **La société est compartimentée, et l'infirmité enfermée.**

b. Renaissance et âge classique. Du XV^{ème} au XVII^{ème} Siècle.

CONNAISSANCE : nouvelle vision du monde

HUMANISME : sécularisation, déclin des églises

ORDRE SOCIAL : émergence de l'administration.

Protection de la société : internement organisé : grand renfermement.

Hôpitaux généraux ... à l'écart.

- Structures autonomes de travail, « organisation policère »
- Travail sectorisé dans les hospices : protection et exclusion
- Isolement des contagieux (lépreux)

Vincent de Paul, Ambroise paré

- émancipation, éducation, assistance dépendance, technicité.

➔ **L'infirmité est gérée, ordonnée, maîtrisée...**

5. Age des lumières : XVIII^{ème} Siècle.

PHILOSOPHES : Compréhension et raison

PHILANTROPES : Humanisme

Remise en question : savoir transmis / idées reçues.

- Diderot : « lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient »
- Valentin Haüy : Les aveugles sont « capables »
- Charles Michel : abbé de l'épée 1755 : sourds (un sourd peut raisonner, il a même des dons particuliers.

Nécessité d'une éducation particulière

- Émancipation, rééducation, insertion – normalisation.
- L'isolement des contagieux est justifié : (compréhension de la contagiosité)

→ L'infirmité est rationalisée.

6. Révolution française : 1789

EGALITE, FRATERNITE, SOLIDARITE.

Droits de l'homme :

- Droit à l'assistance pour tous les nécessiteux assurée par l'état.
- Droit au travail pour tous, une place pour chacun dans la société

Théorie : proclamation et... **dans les faits** → dégradation et régression : désengagement de l'église sans relais par l'état et la société.

→ L'infirmité est nationalisée.

7. Civilisation industrielle : XIX^{ème} et XX^{ème} Siècle

Emergence des sciences, organisation du travail et de la société. Assistance obligée, contrainte, réglementée.

a. avant la première GM

Organisation segmentaire de la protection sociale, obligation d'assistance, réparation : législation des accidents du travail / Bismarck. Barnum : « monstres exposés » : cirques et foires, l'emploi prétexte des infirmes.

b. Après le seconde guerre mondiale

Généralisation des ayants-droits : création de la sécurité sociale (1945) : l'état providence.

Médecine physique et de réadaptation (1960) :

- Les conséquences de la maladie, la rééducation fonctionnelle.

L'espoir démenti de la médecine de guérison.

Loi « d'orientation en faveur des personnes handicapées » (1987)

De la maladie au handicap : OMS

→ L'infirmité est personnalisée, le handicap est normé.

CONCLUSION : Handicap et sociétés.

Toutes les réactions et attitudes rencontrées aujourd'hui face aux handicapés sont celles qui ont prévalu au cours de l'histoire dans les différentes civilisations. L'exclusion franche ou déguisée constitue la menace permanente des infirmes, des différents.

Il faut connaître et comprendre ces comportements, c'est essentiel pour la prise en charge médicale et sociale des personnes en situation de handicap, des malades non guéris,

« L'infirmes gêne, désorganise, fait peur. Il nous renvoie l'image d'une fragilité de la nature. Il nous confronte violemment à la souffrance, à la finitude, à l'injustice. Au fil des âges, au gré des cultures, les personnes atteintes de handicaps physiques ou mentaux ont tantôt été niées, rejetées, tantôt prises en pitié, tolérées. »

Louis AVAN